

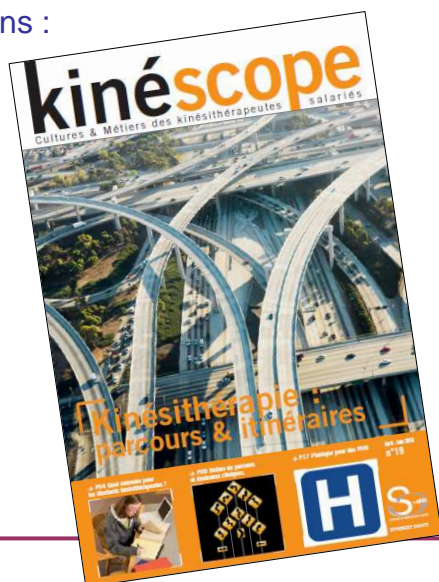
EXTRAIT de KINESCOPE n° 19

La réforme de la formation initiale et notamment son universitarisation sont de véritables enjeux pour l'évolution et la reconnaissance de la profession.

Dans le précédent numéro de kinéscope le **CNKS** donnait sans a priori des premiers éléments de cadrage pour - une fois la réingénierie suffisamment avancée - une négociation nécessaire du dispositif (durée de la formation, répartition théorie / clinique, niveau du diplôme, grade universitaire ...).

Aux fins d'affiner ces premières orientations, de les conforter ou de les amender le **CNKS** - contributeur aux travaux de réingénierie de la formation initiale au sein du groupe de travail ministériel - a souhaité recueillir par enquête un premier avis des kinésithérapeutes salariés... auprès des 130 participants aux XIV^{èmes} JNKS QUIMPER 2010.

Tels que rapportés lors de son conseil d'administration de juin 2010 Kinéscope publie ci-après les premiers résultats bruts sans autres interprétations :



La formation initiale doit-elle conduire à maîtriser tous les domaines professionnels à l'issue du DE

OUI 30 %

NON 70 %

Une formation en santé publique dans le cursus du DE est indispensable

OUI 94 %

NON 06 %

La durée d'intégration d'1 stagiaire dans une équipe professionnelle est au minimum de

3 semaines 09 %

4 semaines 21 %

5 semaines 28 %

6 semaines 32 %

+ de 6 semaines 10 %

La durée de formation initiale conduisant au DE doit être de

3 ans 15 %

4 ans 70 %

5 ans 15 %

8 ans 00 %

Des diplômes de « pratiques avancées » ou « d'expertise » doivent-ils être mis en place

NON 11 %

OUI 89 %

La profession doit-elle devenir une profession « médicale à compétence limitée »

NON 65 %

OUI 35 %